



**ÉRIC PIOLLE**  
MAIRE DE GRENOBLE

Grenoble, le 21 MAR. 2016

**Monsieur Jean-Pierre BARBIER**  
Président du Conseil Départemental de  
l'Isère  
7 rue Fantin Latour  
BP 1096 - 38022 Grenoble Cedex 1

CAB EP FM LC 2016 008  
GED 2016 502557

*Cher* Monsieur le Président, *cher Jean-Pierre*

Je souhaite attirer votre attention sur l'évolution préoccupante des effectifs des collèges de Grenoble. La démographie scolaire à Grenoble est en effet un sujet crucial, non seulement pour l'accueil des élèves dans le premier degré (écoles maternelles et élémentaires), mais aussi pour le second degré (collèges et lycées).

Mon Adjoint chargé de l'éducation, Fabien Malbet, a établi une mise à jour des effectifs de la rentrée 2015, croisée avec une mise à jour des projets de logement dans notre commune. Vous trouverez ces éléments dans la note que je joins à ce courrier. Comme vous pourrez le constater, cette estimation laisse apparaître une probable saturation du dispositif des collèges grenoblois dès l'horizon 2020 avec la carte scolaire actuelle. J'insiste sur le fait que cette situation concerne l'ensemble des collèges de la ville, y compris ceux du sud de la commune - même si la saturation arrivera plus vite au nord de Grenoble.

Lors de notre rencontre suite à votre prise de fonction, nous avons déjà évoqué ce sujet. Nous avons alors partagé quatre hypothèses pour répondre à cette hausse des effectifs :

1. la construction d'un nouveau collège ;
2. le déplacement de lycéens de la cité scolaire Stendhal ou Europole vers d'autres lycées avoisinants, pour libérer de l'espace pour des collégiens ;
3. le déplacement des sections internationales du collège Europole vers d'autres collèges de l'agglomération, pour libérer de la place pour les autres collégiens ;
4. retravailler la carte scolaire de Grenoble pour que les élèves de certains quartiers grenoblois soient scolarisés vers des collèges non saturés à proximité de notre commune.

Vous m'aviez alors indiqué que vous souhaitiez disposer d'un peu de temps pour travailler sur ces questions, mais que la construction d'un nouveau collège était exclue et que vous n'étiez pas favorable à un déplacement - même partiel - des sections internationales.

Pour ma part, je suis interpellé régulièrement par des parents d'élèves et des enseignants sur les perspectives à donner, notamment depuis que nous avons annoncé notre Plan école. J'ai donc besoin de savoir si vous avez pu avancer sur ce sujet car certaines solutions nécessitent du temps pour être déployées. Comme vous le savez, les changements de carte scolaire sont toujours des sujets sensibles qui nécessitent d'être discutés et concertés. Pour notre part, ce n'est pas l'option que nous souhaitons privilégier.

Je vous remercie par avance de bien vouloir m'indiquer ce que vous envisagez pour faire face à cette situation très préoccupante, afin que les collégiens puissent être scolarisés dans les meilleures conditions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.

*Bien cordialement,*

Eric PIOLLE  
*tuott*

# Note sur la situation des collèges de Grenoble à l'horizon 2020

F. Malbet, adjoint école et patrimoine scolaire, 18 février 2016

Cette note décrit l'état actuel de remplissage des écoles et des collèges de Grenoble, puis extrapole la situation actuelle des collèges pour les 8 prochaines années jusqu'à 2022, et conclut que sans changement par rapport à la situation actuelle, l'accueil des jeunes Grenoblois en collège risque d'être extrêmement difficile et d'être un sujet de tension d'ici 2020.

## 1. Etat des lieux des écoles et collèges Grenoblois

Tableau 1 : Evolution des effectifs départementaux et grenoblois (sources : CDEN2015, Ville de Grenoble)

|          |              | 2013    | 2014    | 2015    | 2013->2014 | 2014->2015 | Moy. Ann. |
|----------|--------------|---------|---------|---------|------------|------------|-----------|
| Ière     | Primaires    | 120 255 | 120 552 | 120 766 | 0,2%       | 0,2%       | 0,2%      |
|          | Collèges     | 51 649  | 51 961  | 51 766  | 0,6%       | -0,4%      | 0,1%      |
| Grenoble | Primaires    | 12620   | 12866   | 13114   | 1,9%       | 1,9%       | 1,9%      |
|          | Collèges (*) | 4122    | 4291    | 4387    | 4,1%       | 2,2%       | 3,2%      |

(\*) hors Europole qui est à effectif constant de 580 élèves

L'analyse que je présente ici est une analyse globale sur la ville sans rentrer dans les détails secteur par secteur. Voici quelques éléments factuels sur l'ensemble de la ville de Grenoble qu'il faut garder en mémoire.

- La démographie scolaire dans les écoles publiques grenobloises augmente plus de dix fois plus vite que dans le reste du département. En effet à la rentrée 2015 par rapport à 2014, le nombre d'élèves en primaire scolarisés dans le public à Grenoble (chiffres Ville de Grenoble) a augmenté de 2% quand sur le département il augmente de +0,2% (tableau 1). Au niveau des collèges publics Grenoblois le nombre d'élèves a augmenté d'une centaine d'élève soit +1,9% entre 2014 et 2015 quand sur la même période les nombre de collégiens sur le département a baissé à -0,4% (tableau 1).
- Par ailleurs, la pyramide des âges des élèves des écoles n'est pas du tout plate mais au contraire très pentue : cette année, il y a 25% plus d'élèves en petite section (1746 élèves) qu'en CM2 (1399 élèves). Cela signifie que le nombre d'élèves entrant en sixième va continuer de s'accroître de manière mécanique.

Il y a donc une dynamique Grenobloise spécifique qui est à l'œuvre depuis la fin des années 2000 et qui se propage des écoles vers les collèges. Cette dynamique nous la vivons de façon très forte au niveau des écoles, comme décrit ci-dessous.

- Après une baisse de près de 30% des effectifs scolaires pendant 20 ans, le nombre d'élèves croît depuis 2007 au rythme d'environ 200 à 300 élèves par année, correspondant à l'ouverture d'une dizaine de classe par an. En deux ans (rentrées 2014 et 2015), ce sont déjà 20 nouvelles classes que nous avons ouvertes.

- La longue baisse des effectifs a vu son lot de fermeture de classes et d'écoles<sup>1</sup> et nous n'avons pu faire face à la forte reprise des effectifs qu'avec les locaux existants. Etant donné que les prévisions montrent que le flux d'élèves ne va pas se tarir, la municipalité a décidé de lancer un plan école ambitieux qui prévoit l'ouverture d'une cinquantaine de classes en ouvrant 6 nouvelles écoles. La localisation de ces nouvelles écoles répond aux besoins d'équipements scolaires et diffère de la localisation des écoles qui ont fermé dans les années 1990 et 2000. Le besoin s'est déplacé géographiquement.

La montée des effectifs est un phénomène qui touche aussi les collèges (tableau 2). Sur les 9 collèges de secteur de la ville de Grenoble (sans compter Europole)

**Tableau 2 : Effectifs des collèges Grenoblois 2013-2015 avec croissance et taux d'occupation (CDEN 2015)**

|               | Capacité    | 2013        | 2014        | 2015        | 2013->2014  | 2014->2015  | Moy. ann.   | Capacité   | Places      |
|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|
| Aubrac        | 700         | 339         | 347         | 361         | 2,4%        | 4,0%        | 3,2%        | 52%        | 339         |
| Césaire       | 650         | 457         | 505         | 549         | 10,5%       | 8,7%        | 9,6%        | 84%        | 101         |
| Champollion   | 600         | 597         | 619         | 600         | 3,7%        | -3,1%       | 0,3%        | 100%       | 0           |
| Europole      | hors sect.  | 584         | 575         | 573         |             |             |             |            |             |
| Fantín Latour | 650         | 618         | 576         | 590         | -6,8%       | 2,4%        | -2,2%       | 91%        | 60          |
| Munch         | 800         | 589         | 594         | 608         | 0,8%        | 2,4%        | 1,6%        | 76%        | 192         |
| Olympique     | 600         | 320         | 340         | 352         | 6,3%        | 3,5%        | 4,9%        | 59%        | 248         |
| Saules        | 600         | 332         | 382         | 383         | 15,1%       | 0,3%        | 7,7%        | 64%        | 217         |
| Stendhal      | 500         | 577         | 590         | 600         | 2,3%        | 1,7%        | 2,0%        | 120%       | -100        |
| Vercors       | 500         | 293         | 338         | 344         | 15,4%       | 1,8%        | 8,6%        | 69%        | 156         |
| <b>Total</b>  | <b>5600</b> | <b>4706</b> | <b>4866</b> | <b>4960</b> | <b>3,4%</b> | <b>1,9%</b> | <b>2,7%</b> | <b>89%</b> | <b>1213</b> |
|               |             |             | +160        | +94         |             |             |             |            |             |

- **Trois collèges sont déjà en limite de capacité** : les collèges Champollion (100%), Stendhal (120%) et Fantín Latour (91%).
- **Trois collèges sont en très forte dynamique** : les collèges Aimé Césaire (+9.6%), Vercors (+8.6%) et les Saules (+7.7%) en moyenne sur les deux dernières années.
- **Les trois autres collèges sont en croissance rapide** : Olympique (+4.9%), Aubrac (+3.2%) et Munch (+1.6%) en moyenne sur les deux dernières années.

La capacité d'accueil en 2015-2016 de nouveaux élèves est maintenant de 1200 élèves au maximum du même ordre de grandeur que le nombre de classes que nous allons ouvrir dans les écoles d'ici 2020. C'est donc une alerte très forte, d'autant que les capacités d'accueil des collèges ne sont peut-être pas très réalistes partout et elles ne sont pas localisées là où sont les besoins.

## 2. Estimation de la fréquentation des collèges à l'horizon 2022

La méthode pour estimer la fréquentation des collèges dans les années à venir est de se baser sur les montées pédagogiques des effectifs actuels des écoles et des collèges indiqués dans le tableau 3. Je n'ai inclus ni le collège Europole, ni les écoles privées car ces établissements ne recrutent pas sur des critères du secteur. Je n'ai pas inclus non plus les effectifs des écoles d'Eybens et d'Herbeys qui

<sup>1</sup> Une centaine de classes et onze écoles.

**Tableau 3 : Estimation des effectifs 2016-2022 et places vacantes sans et avec nouveaux logements**  
(sources : CDEN 2015, effectifs scolaires Grenoble 2013-2015, logements 2016)

| Niveaux | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | Taux N/N-1      |
|---------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-----------------|
| PS      | 1796 | 1739 | 1746 |      |      |      |      |      |      |      |                 |
| MS      | 1679 | 1750 | 1693 | 1701 |      |      |      |      |      |      | 97,4% +/- 0,0%  |
| GS      | 1596 | 1669 | 1723 | 1675 | 1682 |      |      |      |      |      | 98,9% +/- 0,5%  |
| CP      | 1622 | 1620 | 1672 | 1738 | 1689 | 1697 |      |      |      |      | 100,8% +/- 0,7% |
| CE1     | 1458 | 1571 | 1573 | 1621 | 1685 | 1638 | 1645 |      |      |      | 97,0% +/- 0,1%  |
| CE2     | 1448 | 1454 | 1534 | 1552 | 1600 | 1663 | 1616 | 1624 |      |      | 98,7% +/- 1,0%  |
| CM1     | 1387 | 1403 | 1457 | 1512 | 1530 | 1577 | 1639 | 1593 | 1600 |      | 98,5% +/- 1,7%  |
| CM2     | 1347 | 1372 | 1399 | 1447 | 1501 | 1519 | 1566 | 1628 | 1582 | 1589 | 99,3% +/- 0,4%  |
| 6e      | 1088 | 1125 | 1126 | 1158 | 1198 | 1243 | 1258 | 1297 | 1347 | 1310 | 82,8% +/- 0,7%  |
| 5e      | 1071 | 1060 | 1127 | 1113 | 1144 | 1184 | 1228 | 1243 | 1281 | 1331 | 98,8% +/- 1,4%  |
| 4e      | 996  | 1079 | 1057 | 1130 | 1115 | 1147 | 1186 | 1231 | 1246 | 1284 | 100,2% +/- 0,5% |
| 3e      | 967  | 1027 | 1077 | 1072 | 1146 | 1131 | 1164 | 1204 | 1249 | 1264 | 101,5% +/- 1,6% |

  

| capacité   | 5600 |      |      | 5600 |      |      |      |      |      |      |                         |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------------------|
| Collèges   | 4122 | 4291 | 4387 | 4473 | 4604 | 4705 | 4836 | 4974 | 5123 | 5189 | sans nouveaux logements |
| ...vacants | 1478 | 1309 | 1213 | 1127 | 996  | 895  | 764  | 626  | 477  | 411  | sans nouveaux logements |

  

|                                | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |                           |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|---------------------------|
| Élèves attendus /nouveaux lgts | 80   | 80   | 80   | 80   | 80   | 80   | 80   | taux 0,1 élèves/nvx logts |
| Cumul (>2015) nouveaux élèves  | 80   | 160  | 240  | 320  | 400  | 480  | 560  |                           |

contribuent aux effectifs du collège des Saules. Par ailleurs la capacité du nouveau collège des Saules va passer à 600 élèves pour le nouveau bâtiment au lieu de 800 élèves dans le bâtiment actuel.

La connaissance des effectifs des années passées permet de connaître le taux de passage d'un niveau à l'autre (colonne de droite : rapport du nombre d'élève de l'année  $N$  par rapport au nombre d'élèves scolarisés l'année précédente  $N-1$  dans le niveau inférieur.). Ce taux de passage peut être moyenné sur les deux années précédentes. Ces taux de passage varient peu autour de 100% prenant en compte les départs et les arrivées des familles sur la commune de Grenoble.

Le taux de passage du CM2 à la 6<sup>e</sup> est de 83%. Il contient intrinsèquement le passage de certains élèves dans des établissements scolaires hors secteurs (Europole, collèges privés). Il prend en compte à la fois une partie d'évitement des collèges publics Grenoblois vers le privé ou Europole (estimé à -25%), mais aussi la prise en compte de collégiens d'Eybens et d'Herbeys (une cinquantaine par an soit entre +5% et +10%).

En appliquant de façon répétée ces taux de passage des années précédentes sur les effectifs il est possible de simuler les effectifs des années à venir en prenant en compte tous ces phénomènes et de manière assez fiable, même si c'est un peu moins finement qu'avec les chiffres collège par collège. Cet exercice atteint cependant ses limites quand on arrive au bout des capacités des collèges. Et que les élèves doivent être réorientées hors de leur secteur.

La conclusion de cette simulation est que **la démographie des écoles se reporte sur les collèges** avec une estimation des effectifs qui passe de **4400 élèves en 2015 à 5000 élèves sans compter les élèves provenant des nouveaux logements**. Ce chiffre doit être rapporté à la capacité maximale (mais est-elle réaliste ?) des collèges publics de Grenoble qui est de 5600 élèves.

La montée pédagogique pondérée par le taux de passage ne prend pas en compte la livraison de nouveaux logements que de manière partielle. Cela dépend de l'écart au rythme de création de nouveaux logements dans le passé. Pour ne pas sous-estimer les besoins, j'ai donc reporté dans le bas du tableau 3 les prévisions de construction de logements sur Grenoble à partir des permis de construire déposés et des projets de logements familiaux dans les ZAC et/ou par les promoteurs. Les services du Département prennent en général un taux de 10 collégiens nouveaux pour 100 logements construits. J'ai donc déduit dans la ligne suivante le nombre de collégiens attendus en plus chaque année et sur la dernière ligne le cumul de ces élèves à partir de 2015. Ces effectifs supplémentaires doivent être comparés avec le nombre de places vacantes. Il faut avoir conscience que ce n'est qu'indicatif à ce stade de l'analyse. Néanmoins on s'aperçoit qu'il n'y aura plus de places dans les collèges grenoblois lors de l'année scolaire 2020-2021 pour les élèves de la commune.

La conclusion est que très probablement **le dispositif des collèges Grenoblois sera saturé dès l'horizon 2020**, nécessitant soit la construction d'un nouveau collège, soit le reploiement des élèves sur d'autres territoires (soit des collèges de secteur et/ou du collège Europole).